

Année 10, Numéro 94

Mons, le 26 juin 2020

SOMMAIRE

1°) 2020, une année folle !!

2°) Missions des CP pour l'année scolaire 2020/21

3°) Mardi 8 septembre : journée des directions

4°) Houffalize 2021

1°) 2020, une année folle !!

Si les années 1920 et suivantes ont été appelées « les années folles », c'est parce qu'elles évoquent une période « d'intense activité sociale, culturelle et artistique » ! 100 ans plus tard, on pourra parler de l'année 2020 comme d'une « année folle », mais pas vraiment pour les mêmes raisons ! Cette année 2020 restera en effet dans les mémoires de tous les habitants de notre planète en raison de la pandémie qui a généré un confinement quasi généralisé dans un très grand nombre de pays. Cela était totalement inattendu et inédit pour chacun d'entre nous !

Si l'on met le focus sur l'année scolaire 2019-2020 et l'impact sur la vie de nos écoles, on se souviendra – peut-être – que cette année a commencé par son lot d'incertitudes et de nouveautés à gérer : l'entrée dans le processus « plan de pilotage » pour l'ensemble des écoles, le décret « charges », le décret « gratuité », les périodes FLA, la gestion de la pénurie d'enseignants, la mise en place des conseillers en prévention... Toutes des préoccupations qu'on aurait tendance à oublier tellement la deuxième partie de l'année a bouleversé notre quotidien et celui de nos écoles !!

J'aimerais m'attarder sur l'image que l'enseignement a donné durant cette crise... En effet, depuis le début de la crise du Coronavirus, j'ai le sentiment qu'il y a eu plusieurs phases dans le regard que l'opinion publique a porté sur l'enseignement :

- Il y a eu, très vite, une certaine admiration pour le monde enseignant de la part des parents qui devaient télétravailler avec un ou plusieurs enfants autour d'eux et qui se sont très vite demandé comment faisaient les enseignants qui doivent gérer 20 à 25 enfants quotidiennement...
- Il y a eu aussi, de la part de certains parents qui en ont été témoins, de la reconnaissance pour les enseignants qui entretenaient le contact et le suivi pédagogique, par internet, avec leurs élèves.
- Mais en même temps, certains constataient que leurs enfants, pourtant parfois dans la même école, n'étaient pas égaux face à ce suivi : un de leurs enfant avait un contact quotidien avec son titulaire tandis que l'enseignant de l'autre enfant était aux abonnés absents...
- Puis il y a eu une part de l'opinion publique qui a fait le constat – fondé ou non – que le monde de l'enseignement était une des seules professions qui continuait à être payée à 100 % en travaillant moins que d'habitude.
- Plus récemment, le métier de directeur d'école a été reconnu et largement médiatisé lorsque les gens se sont rendu compte de tout ce qu'on les obligeait à faire et à défaire pour assurer la reprise.
- Ensuite, depuis le mardi 2 juin, un certain nombre de parents, de quelques écoles, qui attendaient impatiemment la réouverture, se sont rendu compte que l'école de leurs enfants faisait tout ce qu'il fallait pour les décourager d'y remettre leurs enfants !
- Enfin, au moment de la remise des résultats de l'année scolaire, qu'il s'agisse d'une année certifiante ou non, des parents ont été surpris de constater que dans certaines écoles on ne respectait pas les prescrits légaux en revenant, par exemple, sur des travaux donnés durant le confinement...

Toutes ces étapes ont donné une image mitigée, parfois très différente d'une école à l'autre, que les parents portent sur l'enseignement.

Je suis conscient qu'un certain nombre d'enseignants ont eu peur de reprendre, en mai ou en juin, dans des conditions sanitaires peu rassurantes, mais sans doute quelques-uns ont-ils aussi pris goût à l'oisiveté et s'étaient déjà mis en tête qu'il n'y aurait pas de rentrée avant le 1^{er} septembre ! Mais il n'est que normal que chacun exerce le métier pour lequel il est payé !

Toutefois je sais aussi qu'une grande majorité d'écoles a repris avec enthousiasme, que les enseignants ont été heureux de retrouver leurs élèves et que cette reprise a permis à beaucoup d'enfants de retrouver des liens sociaux et une reconnexion avec les apprentissages avant les vacances !

Mais ce qui est certain, c'est que les directions ont été au cœur de ces difficultés, les ont gérées au mieux pour tenter de les résoudre et de corriger certains regards négatifs.

L'année scolaire 2019-2020 restera en effet une année folle et exceptionnelle à bien des égards, mais pour les directions d'écoles fondamentales, elle restera l'année qui aura permis à chacun de se positionner dans son métier, face à son équipe, à son PO, à ses parents d'élèves... Que ces directions soient dans leur première année ou en fin de carrière, toutes ont vécu cette année avec leurs tripes, leurs valeurs, leurs forces et leurs fragilités et leur caractère. Aucune formation, aucune expérience n'avaient préparé qui que ce soit à vivre une telle année.

J'ai la conviction que chaque direction termine cette année, exténuée et sur les genoux, mais combien plus forte pour exercer son métier à l'avenir !! Certes il reste quelques incertitudes et inquiétudes pour la prochaine rentrée scolaire, mais laissons-les d'abord clôturer cette année folle et profiter des vacances qui s'annoncent.

Car cette année, il convient particulièrement, plus que les années précédentes, de leur souhaiter de véritables vacances déconnectées, reposantes et ressourçantes !!!

François Guilbert, directeur diocésain

2°) Missions des conseillers pédagogiques pour l'année scolaire 2020/21

La circulaire 7626 relative aux stratégies de rentrée invite la cellule des conseillers pédagogiques à réguler certaines actions prévues et à adapter son agenda.

Nous travaillons actuellement sur une nouvelle planification de nos accompagnements aux plans de pilotage. Cette nouvelle offre de service tiendra compte des reports des plans du second et troisième tiers.

Nous sommes également en réflexion et en construction d'outils d'accompagnement aux dispositifs de différenciation tels qu'évoqués dans la circulaire : *« Il appartiendra aux écoles d'intensifier ou de mettre en place des dispositifs de différenciation et d'adaptation des apprentissages. Ces dispositifs devront être mis en place au plus tard le 15 octobre »*

Nous reviendrons donc vers vous dès que possible avec des propositions concrètes en vue de vous accompagner au mieux dans l'opérationnalisation des éléments décrits dans la circulaire.

Nous restons également disponibles pour toute question ou information relative à nos partenariats futurs.

Pascal Kiesecons, pour la Cellule de Soutien et d'Accompagnement.

3°) Mardi 8 septembre : journée des directions

La traditionnelle journée des directions en début d'année est actuellement fixée au **mardi 8 septembre 2020** à l'UCLouvain-Mons, sur le même site que la Maison Diocésaine de l'Enseignement.

Afin de ne pas prendre de risque, nous suggérons de ne pas réunir les 269 directions toutes ensemble mais d'organiser cette rencontre en deux groupes : l'un de 9 H à 12 H, l'autre de 13 H 30 à 16 H 30.

Nous vous demandons pour le moment de bloquer cette journée et reviendrons vers vous dès la reprise du mois d'août pour vous faire part des modalités pratiques d'organisation, en fonction des directives sanitaires qui seront en vigueur à cette période.

4°) Houffalize 2021

Le séminaire résidentiel des directions du fondamental se déroulera à Houffalize **du 24 au 26 février 2021**.